

# CHANGER LONS DE CAP

## Changer de cap : s'engager pour l'écologie, la justice sociale et le renouveau démocratique

Parce qu'il faut impulser un nouveau souffle pour Lons-le-Saunier et qu'il est impératif de renouveler en profondeur la pratique de la gestion municipale, l'équipe « **Changer de cap** » a décidé de mettre en place une charte éthique qui fixe un certain nombre de règles de comportement et de fonctionnement de la future équipe municipale.

### 1. Pour en finir avec le cumul des mandats exécutifs

- > Le candidat tête de liste s'engage à ne pas cumuler plus d'une fonction exécutive. Il ne cumulera pas la fonction de maire et celle de président d'ECLA.

### 2. Pour avoir des représentants formés et compétents

- > Les membres de la liste s'engagent à mettre en place et à suivre un plan de formation sur l'élaboration et le contrôle du budget ainsi que sur des thématiques plus spécifiques selon leurs délégations.

### 3. Pour en finir avec les conflits d'intérêts et garantir l'impartialité des décisions

- > Mise en ligne des déclarations d'intérêts, des tableaux des indemnités des élus de la ville, des représentants de la ville à ECLA et dans les syndicats intercommunaux.
- > Mise en place d'une commission indépendante qui étudiera en début de mandat les conflits d'intérêts de chacun puis en informera le conseil municipal (les élus s'engagent à prévenir cette commission de tout changement de leur situation).
- > Nous garantirons la transparence sur les critères d'attribution des subventions aux associations.

### 4. Pour un bon fonctionnement démocratique et le respect des élus de l'opposition

- > Les élus du groupe majoritaire s'engagent à participer, sauf cas de force majeure, aux travaux du conseil municipal, aux commissions et aux délégations qui leur auront été attribuées.
- > Le conseil municipal se réunira entre sept et dix fois par an, avec un ordre du jour permettant la bonne tenue des travaux et des débats plus étendus.
- > Les commissions seront ouvertes aux élus de la minorité.
- > Les groupes minoritaires bénéficieront d'une salle dédiée. La chronique rédigée par les groupes d'opposition sera de la même typographie que l'ensemble du document.

### 5. Pour réactiver l'engagement citoyen

- > Mise en place de budgets participatifs élaborés avec l'aide des services et proposés à un vote citoyen.
- > Organisation de consultations citoyennes sur les projets ou sujets structurants.
- > Dans toute commission, comité, jury non réglementé, etc., des personnalités qualifiées seront désignées par la majorité et par l'opposition au prorata de leur représentation au conseil municipal.

### 6. Pour une information à la portée de tous les habitants

- > Mise à disposition des habitants sur le site internet de la mairie :
  - Des comptes rendus exhaustifs des conseils municipaux ;
  - Des budgets et comptes administratifs de la ville ;
  - Des comptes rendus des réunions de commissions municipales, dans le respect des obligations légales de confidentialité pour les commissions d'appel d'offre et d'urbanisme ;
  - De la liste détaillée des subventions attribuées ;
  - Des rapports des chambres régionales des comptes sur la gestion de la ville et de ses structures associées ;
  - Des rapports annuels des délégués des services publics (établissement thermal, camping municipal, abattoir, etc.) ;
  - Des plans locaux d'urbanisme ;
  - Des arrêtés publics du maire.

### 7. Pour garantir la probité des élus

- > Retrait des fonctions exécutives et de délégations d'un élu qui a fait l'objet d'une condamnation définitive pour un délit d'atteinte à la probité.

### 8. Pour une plus grande transparence dans le choix des organismes financiers

- > Pour les emprunts de la ville, l'équipe s'engage à considérer la transparence des organismes prêteurs comme un critère de son choix.

Les signataires :

ALARY Sylvain

ALLAGNAT-CLEMARON Florence

BARTHELET Thomas

BOMELET-OMOKOMY Aurélie

BORCARD Claude

BOTTAGISI Jeanne

BOURGEOIS Willy

CABANAS Hassiba

CHAMBIER Mathilde

CHANGARNIER Claude

COLIN Valentine

DELLON Perrine

FATON Nelly

FILOTTI-BERTHET Anne

GAFFIOT Thierry

GALLE Philippe

GARNACHE Odile

GAUCHET Jean-François

GOUGEON Emilie

GOUX Bastien

GUILLERMOZ Jacques

JAILLET Antoine

JEANNIN Ameena

MAILLARD Marie-Pierre

NEILZ Hugo

PARAISO Nicole

PERRIN Anne

POULOT-GSELL Jeanne

PROST Michel

RAMEAU Jean-Philippe

RAVIER Jean-Yves

ROUSSET Michel

THIRIET Jean-Philippe

VALLINO Thierry

VISI Geoffrey